

**Enquête à la sortie à recueillir auprès de chaque stagiaire dans le cadre du FSE**

**Nom et Prénom :**

**Date de sortie :**

**Numéro de Bon de Commande :**

*Consigne : ces données doivent être collectées et renseignées dans l’outil SIGMA au plus tard 1 mois après la sortie du stagiaire*

**A votre sortie de l’action, avez-vous obtenu une qualification auprès d’un organisme habilité ?**

□ Oui

Si oui : □ Validation totale □ Validation partielle

□ Non

Précision : Cette question ne concerne que les actions qualifiantes

**Au terme de votre participation, avez-vous reçu une offre d'emploi, de complément de formation, d'apprentissage ou de stage ?**

□ Oui

□ Non

Précision : Cette question ne concerne que les actions fléchées IEJ mais peut être généralisée

**A votre sortie de l’action, occupez-vous un emploi, y compris à titre indépendant aujourd’hui ?**

□ Oui

*Si l’emploi commence dans un délai de 4 semaines après votre sortie de formation, la réponse à cette question devra être « non ».*

*Les personnes en recherche d’emploi et occupant également un emploi d’une durée inférieure à 78h au cours du mois doivent cocher « non » à cette question et, ensuite, indiquer qu’elles sont en recherche d’emploi.*

□ Non

**🡪 Si oui, de quelle nature ?**

* Emploi aidé
* CDD < 6 mois
* CDD > 6 mois
* CDI
* Contrat saisonnier ou intermittent
* Intérim
* Travailleur indépendant, chef d’entreprise
* Création/reprise d’entreprise

**🡪 Si oui, dans quelle filière ?**

Cf liste des filières

**🡪 Si non, êtes-vous**

* en apprentissage ?
* en contrat de professionnalisation?
* en formation qualifiante ?
* en formation non qualifiante ?
* en recherche d’emploi ?
* en stage ?
* ni en formation, ni en emploi, ni en recherche d’emploi ?

Les données collectées dans le cadre de cette enquête feront l’objet de traitements statistiques informatiques anonymisés servant à évaluer globalement les résultats obtenus.

Le destinataire des résultats de cette enquête est La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Conformément aux règlements européens, les données seront conservées sur un site sécurisé situé en France pour une durée de 10 ans après la fin du programme opération 2014-2020. Elles seront ensuite détruites.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 et en application du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur dans l’Union Européenne le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer auprès de :

*La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Site de Montpellier,*

*Direction Europe,  
201, avenue de la Pompignane,  
34 064 Montpellier Cedex 2*